



LA MEDECINE OSTÉOPATHIQUE

La médecine ostéopathe est une branche des sciences médicales employée par des Médecins Ostéopathes. Elle repose sur trois points importants :

- Un diagnostic manuel basé sur un examen clinique.
- Un traitement manuel à l'aide de manipulations aux résultats prouvés.
- Une prévention manuelle des dysfonctionnements du système musculo-squelettique, des organes internes et du système nerveux.

préparé par Dr. Elie Malek

Membre de l'Association Professionnelle des Médecins Ostéopathes de France.

Membre de la Société Française de Médecine Manuelle Orthopédique et Ostéopathe. Chargé d'Enseignement à l'Académie Française de Formation Médicale Continue des Médecins Ostéopathes, Paris.

Quelles sont les indications de la médecine ostéopathe ?

Les indications sont multiples, parmi les plus communes nous pouvons retenir :

Le mal du dos et des articulations, certains troubles digestifs (ex. constipation chronique, ballonnement), les suites d'un traumatisme en particulier sportif ou d'un choc (ex. chute), le suivi d'une grossesse (ex. douleur du dos), les vertiges, les céphalées, la migraine, les bourdonnements d'oreille et bien d'autres pathologies. Il faut aussi noter l'importance de l'impact des états de stress, de l'anxiété et des troubles du sommeil sur les problèmes du dos ce qui fait d'eux un champ où la médecine ostéopathe a prouvé son efficacité.

Par ailleurs, il faut savoir que la médecine ostéopathe, à titre préventif apporte des réponses aux sportifs, aux enfants et aux personnes âgées dans leur quête d'un équilibre quotidien.

Quelles sont les non-indications de la médecine ostéopathe ?

C'est très important de savoir que la médecine ostéopathe ne peut pas traiter des maladies telles que les cancers, les déformations osseuses définitives, les malformations congénitales et les maladies infectieuses et inflammatoires. Dans ces cas là et au mieux, il ne peut s'agir que d'un traitement complémentaire au traitement initial qu'il soit orthopédique, rhumatologique ou autre.

Après combien de séances le patient ressent-il l'amélioration ?

Les résultats de la médecine ostéopathe doivent être constatés rapidement (en 3 séances). Les séances sont espacées de 7 à 10 jours selon le problème et la séance dure généralement entre 45 minutes et 1 heure.

Y a-t-il des effets secondaires au traitement

manuel, précisément les manipulations ?

Si les manipulations sont effectuées dans un cadre médical c'est-à-dire après un diagnostic médical précis qui élimine toute contre-indication à ces manipulations et seulement dans ce cas-là les manipulations sont sans effets secondaires ou indésirables. Par contre, si le problème que présente le patient est ancien c'est-à-dire depuis des mois voir des années, à ce moment-là le patient peut ressentir de légères courbatures qui disparaissent rapidement dans les 24h qui suivent le traitement et qui résultent en fait de la circulation sanguine qui repasse dans les muscles qui étaient contractés et qui accumulaient des déchets musculaires.

Faut-il reprendre rapidement l'activité qu'elle soit sportive ou pas après le traitement en Médecine Ostéopathe ?

La règle est qu'après chaque séance de traitement en médecine ostéopathe, il faudra éviter tout stress physique pendant les 48 heures qui suivent c'est-à-dire une activité physique intense à type de match de tennis de 2 heures, un footing de 2 heures, un entraînement de musculation et cela pour pouvoir donner au corps le temps de s'adapter au traitement effectué.

Quelles sont les différences entre la médecine ostéopathe et l'ostéopathie ?

La médecine ostéopathe est une discipline médicale réservée uniquement aux médecins dans laquelle le traitement consiste en des manipulations appliquées dans un cadre médical précis avec des indications et des non-indications et associées à des examens complémentaires indispensables et un traitement médicamenteux.

L'ostéopathie est une formation non-médicale ouverte aux non-médecins et qui consiste en un travail manuel strict sans la possibilité d'avoir recours ni à des

examens complémentaires ni à un traitement médicamenteux.

Quelle est la situation de la Médecine Ostéopathe et de l'Ostéopathie au Liban ?

À ma connaissance et concernant la Médecine Ostéopathe, vu qu'il faut être médecin pour pouvoir la pratiquer et vu qu'aussi la formation a débuté en 1998 en Europe, il y n'a pas de médecin ostéopathe au Liban.

Par contre, il y a pas mal d'ostéopathes non-médecins aux formations diverses et la problématique est qu'il n'y a pas d'organisme qui contrôle cette pratique au Liban ce qui rend encore plus dangereux les actes manipulatifs. A titre d'exemple, en France un décret est sorti définissant les actes interdits par les ostéopathes non-médecins entre autres: les manipulations cervicales très délicates et pouvant être dangereuses sans avis préalable du médecin, les manipulations de la femme enceinte, des nourrissons, effectuer des manipulations par voie interne (toucher vaginal, rectal) et cela à cause d'énormes accidents et de problèmes d'éthique médicale vu que, de nouveau, ces manipulations se font dans un cadre non-médical.

Quel est l'intérêt de la médecine ostéopathe ?

Être vu par son médecin ostéopathe garantit au patient un double point de vue, médical et ostéopathe en même temps et le conforte dans un circuit thérapeutique qui évite l'errance du traitement. Plus l'acte est précoce voire même préventif et plus le patient aura de la facilité à rétablir un équilibre de santé et de vie au quotidien.

De plus, le recours à la médecine ostéopathe rendra moins nécessaires les examens complémentaires ainsi que l'usage de différents antalgiques ou anti-inflammatoires.